

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 2 JUILLET 2017

Présents : M. Bernard AUDARD, *Maire*, Mme Régine MOULIADE, Mme Sarah BRUALLA-CROUZET, *Adjointes*, Mme Christiane ARAN, M. Gérard CHASSAGNAT, Mme Francine GAILLARD, Mme Aline LAPEYRE, Mme Marie-Pierre PINEL, M. Alan ROBERTS *et* M. Mickaël VIATGÉ.

Absents et excusés: M. Serge CAZEAUX, Mme Aline LAPEYRE et Mme Marie-Pierre PINEL

Après lecture et approbation de la dernière séance en date du 21 avril 2017, l'ordre du jour appelle les questions suivantes :

I Délibération sur le retrait des communes Missècle et Moulayres de la communauté d'agglomération

Considérant la situation géographique de ces deux communes et leur localisation dans la zone d'attractivité de commerces et de services des communes de Damiatte et de Saint-Paul Cap de Joux membres de la Communauté de Communes du Pays Lautrecois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet **un avis favorable** au retrait des communes de Missècle et de Moulayres de la Communauté d'agglomération en vue de leur adhésion à la Communauté de Communes du Pays Lautrecois.

II Modification de l'article 3 des statuts de la communauté d'agglomération

La nouvelle communauté d'agglomération prend le nom de : Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la modification de l'article 3 des statuts de la Communauté d'Agglomération.

III Communication sur notre politique d'investissement sur les prochaines années, prenant en compte les baisses de dotations de l'état, des diverses subventions tout en essayant de conserver le niveau et la qualité des services rendus à nos concitoyens.

Cette analyse est la suite logique d'une réflexion portée par l'exécutif, qui s'est réuni en mairie le 20 mai 2017 pour aborder ce sujet. Nous avons privilégié durant ces vingt dernières années les services et le cadre de vie de nos administrés : entretien voirie communale, réseaux électriques, réseaux d'eau potable, assainissement, etc... Mise en valeur de notre village véritable vitrine de notre commune sur le monde extérieur.

Pour réaliser tous ces investissements, nous avons pu bénéficier d'aides importantes de l'état, de la région, du département, ce qui malheureusement n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui. Plus que jamais, nous devons réfléchir à ce que nos futurs investissements soient porteur en terme d'incidence financière positive sur notre budget, tout en conservant une parfaite maîtrise de l'augmentation de nos impôts locaux.

IV Questions diverses

- a) Afin de faire connaître notre village, ainsi que notre commune, nous avons décidé de réaliser un dépliant touristique qui sera, à compter du mois de juillet disponible dans les différents offices de tourisme voisins, chez les professionnels ainsi qu'à la mairie.

- b) Numérotation hors village : après avoir réalisé l'adressage sur l'ensemble du territoire communal et la numérotation dans le village, nous allons déployer la numérotation sur le reste du territoire communal dans les mois à venir.
- c) Concours des villages fleuris : le Conseil Municipal a souhaité participer cette année au concours départemental des villages fleuris visant par la volonté des élus et des habitants à l'amélioration du cadre de vie et de l'embellissement de la commune. Le jury présent, le vendredi 23 juin 2017, a été charmé par notre village.
- d) Exposition : tout l'été salle du conseil municipal : « La Coste à travers monnaies et objets », de notre historien local Jean-François ALLAUX que nous remercions.

AUDARD Bernard		LAPEYRE Aline	Absent
ARAN Christiane		MOULIADE Régine	
BRUALLA- CROUZET Sarah		PINEL Marie-Pierre	Absent
CAZEAUX SERGE	Absent	ROBERTS Alan	
CHASSAGNAT Gérard		VIATGE Mickaël	
GAILLARD Francine			